



**EL PARLAMENTARISME EN
PERSPECTIVA HISTÒRICA**

PARLAMENTS MULTINIVELL

VOLUM I

EL PARLAMENTARISME EN PERSPECTIVA HISTÒRICA

PARLAMENTS MULTINIVELL

VOLUM I

Edició a cura de:

Sebastià Serra Busquets

Elisabeth Ripoll Gil

Professors d'Història Contemporània de la Universitat de les Illes Balears



Parlament de les Illes Balears



Institut d'Estudis Autonòmics

68è Congrés de la Comissió Internacional per a l'estudi de la Història
de les Institucions Representatives i Parlamentàries

80è aniversari de la fundació de la CIHIRP

68° Congreso de la Comisión Internacional para el estudio de la
Historia de las Instituciones Representativas y Parlamentarias

80° aniversario de la fundación de la CIHIRP

68th Conference of the International Commission for the History of
Representative and Parliamentary Institutions

80th anniversary of the foundation of the ICHRPI

Palma, 6-9 setembre - septiembre - september

2016

Studies presented to the International Commission for the History of
Representative and Parliamentary Institutions

XCVII

Études présentées à la commission Internationale pour l'Histoire des
Assemblées d'États

Estudios presentados a la Comisión Internacional para el estudio de la
Historia de las Instituciones Representativas y Parlamentarias

Estudis presentats a la Comissió Internacional per a l'estudi de la Història de
les Institucions Representatives i Parlamentàries



Universitat
de les Illes Balears

Departament
de Ciències Històriques
i Teoria de les Arts



Coedició



Parlament de les Illes Balears

C/ Conquistador, 11
07001 Palma (Illes Balears)
Tel.: 971 22 82 81
parlament@parlamentib.es



G CONSELLERIA
O PRESIDÈNCIA
I INSTITUT ESTUDIS
B AUTONÒMICS

C/ de Sant Pere, 7, 4t
07012 Palma (Illes Balears)
Tel.: 971 17 71 95
iea@caib.es

De l'edició: © Parlament de les Illes Balears i Institut d'Estudis Autònoms
Dels textos: © Els autors
Fotografia de portada: Joan Miquel Ferrà
Impressió: Esment Impremta

Edició: marc; de 2019

Diposit legal: PM-568-2019
ISBN 978-84-09-10652-3 (Obra Completa)
ISBN 978-84-09-11161-9 (Volum I)

ELS ARTICLES EXPRESSEN EXCLUSIVAMENT L'OPINIÓ DELS SEUS AUTORS.

ÍNDEX

Presentació	13
Pròleg.....	15
Lliçó inaugural	17

BLOC I: PARLAMENTS MULTINIVELL (VOLUM I)

ROSAMARIA ALIBRANDI

<i>Alla ricerca dell'ordine perduto. Rule of law, sistema poliarchico, multilevel governance e processo costituente in fieri nel quadro storico dell'integrazione europea</i>	27
---	----

PETAR BAČIĆ

<i>National Parliaments and the European Parliament: The Croatian Parliament and EU affairs</i>	53
---	----

MARIA BALLESTER CARDELL

<i>Las Cortes en la transición política española: de la Ley para la reforma política a la Constitución</i>	71
--	----

ALESSANDRO ISONI

<i>The European Union "democratic deficit" and the informing function of the European Parliament</i>	99
--	----

NINA KRŠLJANIN

<i>The Great National Assembly of Serbia: A sovereign representative body or a political myth?</i>	125
--	-----

JOSÉ MIGUEL SANTACREU SOLER

<i>El Parlament Andí en la història i la conjuntura actual</i>	141
--	-----

GABRIEL MAYOL ARBONA

<i>Del carrer al Parlament. Mobilitzacions ciutadanes i dinàmica parlamentària a les Illes Balears</i>	163
--	-----

EDUARDO J. ALONSO OLEA

<i>El control parlamentario en las Juntas Generales de Bizkaia. 1979-2015. Primeros datos</i>	177
---	-----

PETER J. ASCHENBRENNER

<i>The future of Catalonia & Scotland's tomorrow: Lessons from the eighteenth century in modelling newly founded European governments</i>	203
---	-----

JOAQUIM VERDE I LLORENTE

<i>Participació i representació polítiques a la Cort general del Principat de Catalunya (1599-1706). Una perspectiva comparada europea i espanyola</i>	229
--	-----

JOSÉ ANTONIO CASTELLANOS LÓPEZ <i>Representatividad multinivel en la Transición española. Élite política y parlamentaria en la construcción de Castilla-La Mancha (1977-1983)</i>	251
JOSEBA AGIRREAZKUENAGA <i>Parlamentos multinivel y culturas constitucionales en el Reino de España: La reclamación en el Parlamento español de parlamentos para Cataluña y el País Vasco (1916-1919)</i>	271
JAUME SOBREQÜÉS I CALICO <i>El Tribunal Constitucional es posa en marxa contra Catalunya durant la I Legislatura autonòmica (1980-1984)</i>	291
ARITZ ONAINDIA MARTÍNEZ <i>El estudio prosopográfico de los Parlamentos actuales: criterios metodológicos desde un estudio de caso</i>	299
ROSANNA MARSALA <i>Contributions à l'idée de représentation politique au XIX^{ème} siècle: Gioacchino Ventura et Phillipe Buchez</i>	309
JUAN CARLOS SALES <i>Publicidad y confianza: claves en la conformación de un nuevo diseño institucional</i>	329
VICENTE JUAN CALAFELL FERRÀ <i>El control parlamentario multinivel de los convenios entre comunidades autónomas</i>	343
EDUARD DEL VALLE PÉREZ, RAFEL PUIGSERVER POU, SEBASTIÀ SERRA BUSQUETS <i>El web sobre Eleccions i debats d'investidura en els parlaments autonòmics de l'Estat espanyol (1980-2018)</i>	361
PERE SALAS VIVES <i>Estado y poder local. Palma 1860-1870</i>	371
BRUNO THEODORO LUCIANO <i>EU-LAC Inter-parliamentary relations and the strengthening of political convergence among Latin American regional parliaments: The case of Venezuela's political and electoral situation</i>	391
MAGDOLNA SZIGETI <i>Die ersten demokratischen Versuche in Ungarn nach 1945</i>	411
CARMEN TRIMARCHI <i>Rappresentanza politica e interessi di ceto nell'Europa contemporanea: la vicenda delle Camere di commercio italiane</i>	433
FRANCESCO MARIO SODDU <i>The Consiglio regionale della Sardegna (1949-1969)</i>	449

JONATAN POVEDA JOVER	
<i>La Dictadura de Primo de Rivera: L'antiparlamentarisme i l'Assemblea Nacional Consultiva com a òrgan de representació corporativa</i>	461
JOAN OLIVER ARAUJO	
<i>El proceso constituyente español de 1931: una valoración 85 años después</i>	477
SANDRO GUERRIERI	
<i>Les pionniers du parlementarisme communautaire: les délégués à l'Assemblée Commune de la Ceca (1952-1958)</i>	493
MARÍA JOSÉ VILLA RODRÍGUEZ	
<i>Parlamentarias vascas en la Transición Democrática Española (1977-1982)</i>	505
SARA TROVALUSCI	
<i>"Two missed promises. The French and Italian anti-parliamentarism in the late 19th century"</i>	523
ALBERT FRANCESC MAINZER CARDELL	
<i>"Expressing the political will of the citizens of the Union": the development of europarties</i>	537
PASQUALE BENEDEUCE	
<i>Spettacoli e derive della rappresentanza e della rappresentazione</i>	551
SEBASTIÀ SERRA BUSQUETS	
<i>El sistema autonómico del Estado español en perspectiva histórica desde 1979 hasta inicios del siglo XXI</i>	581
BLOC II: FONTS PER A LA HISTÒRIA PARLAMENTÀRIA (VOLUM II)	
EDUARD MARTÍ FRAGA	
<i>El Brazo Militar de Cataluña (1602-1714) y las Assemblées de la noblesse francesas (1649-1652): dos respuestas a la crisis del estamento militar en el siglo XVII</i>	607
JOHN REGISTER	
<i>Diaries and secret archives as sources for the history of the Parlement of Paris under Louis XV</i>	623
MARIA BETLEM CASTELLÀ I PUJOLS	
<i>Distribuir y compartir: a vueltas con la gestión de la información en las Asambleas parlamentarias (Francia, 1789-1793)</i>	631
CANDELARIA GONZÁLEZ RODRÍGUEZ	
<i>La representación política y la defensa de intereses económicos locales: La gestión de los diputados de las Canarias orientales durante el Sexenio democrático (1869-1874)</i>	657

MARIA MANUELA RIBEIRO <i>War and Peace in the Portuguese Representation Parliamentary Speeches (1914-1939)</i>	675
CRISTIANA SENIGAGLIA <i>Der Repräsentationsbegriff in der Weimarer Republik</i>	679
KAMAL AHMAD ALZGHOUL <i>The impact of the political parties' agendas on women's representation in the United States Parliament over the period 1970-2015</i>	699
JOSEP M. FIGUERES <i>Lluís Companys, un programa de lluita social al Congrés de Diputats (1920-1923)</i>	723
MARIA HELENA DA CRUZ COELHO <i>The Border: A Matter of Debate in the Portuguese Medieval Cortes</i>	739
ALASTAIR J. MANN <i>Parliament and the Scottish Coronation of Charles II in 1651</i>	751
EKATERINA MARTEMYANOVA <i>Property, Taxation, and Representation: the General Assembly of Provence in the 18th century</i>	765
ANDREA BOCCHI <i>Curia infera</i>	787
GERASSIMOS D. PAGRATIS <i>"Russians' first Satellite in the Balkans" or "The first Independent Greek State"?: new perspectives in the history of the Septinsular Republic (1800-1807)</i>	795
CLAUDIA GIURINTANO <i>Ernest Duvergier de Hauranne: considérations sur les institutions représentatives</i>	803
ORIO L UJÁN <i>Perceptions of parliamentary absenteeism and its impact on governmental stability in nineteenth-century Spain</i>	827
ISTVÁN SZABÓ <i>Ein Versuch zur Umgestaltung des ungarischen Magnatenhauses im Jahre 1885</i>	847
UNAI BELAUSTEGI, JOSEBA IÑAKI ARREGI <i>La representación de Vasconia durante las dos repúblicas españolas. Entre el federalismo y la autonomía</i>	861
JUAN PEDRO BOVER SÁNCHEZ <i>Los diputados de las Islas Baleares durante la legislatura constituyente (1977-1979)</i>	879

VALENTÍ VALENCIANO I LÓPEZ <i>Els representants de la democràcia liberal a les Illes Balears (1810-1853)</i>	895
ANTONI MARIMON RIUTORT <i>Joan March contra Antoni Maura: la renovació del caciquisme sota la restauració espanyola. Les eleccions al Congrés de Diputats d'abril del 1923 a la circumscripció de Mallorca</i>	917
MARÍA ÁNGELES RECIO GARCÍA <i>Conseqüències del desastre d'Annual al Parlament espanyol</i>	939
ELISABETH RIPOLL GIL <i>Debates e iniciativas sobre emigración exterior en el Senado y el Congreso de los Diputados (1977-1982)</i>	957
TOMASZ WIECIECH <i>The Kentucky and Virginia Resolutions and the role for state legislatures in a federal republic</i>	977
BLOC III: FORMES DE REPRESENTACIÓ POLÍTICA DES DE L'EDAT MITJANA FINS A L'ACTUALITAT. LES ASSEMBLEES REPRESENTATIVES DE LA CORONA D'ARAGÓ (VOLUM II)	
JOSEP MARIA BUADES JUAN <i>Political representation in Ramon Llull works</i>	1001
FLAVIO SILVESTRINI <i>Lo sviluppo istituzionale della Sicilia sotto Federico III e il confronto con la realtà politica plurale della Corona d'Aragona</i>	1015
ROGERIO R. TOSTES <i>Autoridad, comunidad política y representación: los cambios semánticos y una mirada hacia atrás en la Cataluña medieval</i>	1027
GUIDO D'AGOSTINO <i>Parlamenti e assemblee rappresentative nei territori italiani della Corona d'Aragona nell'eta' di Alfonso V d'Aragona (1416-1458)</i>	1049
SANDRA CÁCERES MILLÁN <i>Correspondencia y gobernabilidad en tiempo de crisis. Municipios y Parlamentos de la Corona de Aragón en su Interregno (1410-1412)</i>	1061
ANTONIO PLANAS ROSSELLÓ <i>Las relaciones entre rey y reino en un territorio sin Cortes. El caso de Mallorca</i>	1075
EDUARD JUNCOSA BONET <i>El "eternal problema". La controvertida participación de la ciudad de Tarragona en las Cortes generales entre los siglos XIII y XVIII: fuentes para su estudio, estrategias seguidas y argumentos esgrimidos</i>	1091

EDUARDO PASCUAL RAMOS <i>El agente del ayuntamiento de Palma en la corte durante el siglo XVIII</i>	1113
VITTORIA CALABRÒ <i>La “procedura” dell’Alta Corte del Parlamento di Sicilia: i progetti del biennio 1814-1815</i>	1131
PATRIZIA DE SALVO <i>L’influenza del clero nella Sicilia a cavallo dei secoli XVIII e XIX</i>	1145
FRANCESCA FRISONE <i>Per una storia delle élites siciliane. Il fondo Protonotaro del Regno dell’Archivio di Stato di Palermo</i>	1161
MARIA SOFIA CORCIULO <i>Le modifiche in senso democratico alla Costituzione di Cadice. Introdotte dal parlamento napoletano del 1820-21</i>	1185
SAVERIO DI FRANCO <i>El gobierno multinivel de la monarquía hispánica en el reino de Nápoles: el Consejo Colateral y el Seggio del pueblo (siglos XVI y XVII)</i>	1195
ANA MARÍA COLL COLL <i>Los representantes del Estado borbónico ante los desequilibrios económicos de la Mallorca del siglo XVIII</i>	1209
JOSEP JUAN VIDAL <i>El mayor negocio que puede ofrecerse: la disponibilidad de Cortes propias para el reino de Mallorca en el siglo XVII</i>	1227
RICARD TORRA I PRAT <i>Visitar, estudiar, discutir i legislar. L’acció fiscalitzadora de les Corts catalanes durant el segle XVI</i>	1239
MIGUEL GABRIEL GARÍ PALLICER <i>Decisiones políticas y construcción del mercado en la Edad Moderna. ¿Un proyecto integral para el abastecimiento de alimentos de Palma de Mallorca en el paso del siglo XVI al XVII?</i>	1257
ALBERT CASSANYES ROIG <i>Els procuradors del braç eclesiàstic de Lleida a les Corts catalanes durant el regnat de Joan II (1458-1479)</i>	1275
MARCELLA AGLIETTI <i>Representación e instituciones legislativas: el modelo español y el icono de Europa entre finales del s. XIX y Primera Guerra Mundial</i>	1293
JOSEP CAPDEFERRO <i>Representación en ámbitos judiciales, conexos al espacio político: el caso de la Cataluña moderna</i>	1309

LES PIONNIERS DU PARLEMENTARISME COMMUNAUTAIRE: LES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE COMMUNE DE LA CECA (1952-1958)

SANDRO GUERRIERI

Sapienza University of Rome

I. LA CRÉATION DU PARLEMENT COMMUNAUTAIRE

Le 9 mai 1950, la déclaration Schuman, rédigée par l'équipe coordonnée par Jean Monnet, ouvrit le processus de construction communautaire¹. L'Allemagne occidentale et les autres pays d'Europe étaient invités par la France à mettre en œuvre avec elle une forme d'intégration dans les domaines du charbon et de l'acier. À cette époque, ces deux secteurs étaient, comme l'écrit Jean Monnet dans ses *Mémoires*, «à la fois la clé de la puissance économique et celle de l'arsenal où se forgeaient les armes de la guerre»; «les fusionner par-dessus les frontières» signifiait, partant, «leur ôter leur prestige maléfique» en les transformant, «au contraire, en gage de

¹ Sur la Déclaration Schuman et la naissance de la Ceca cf. HAAS, E. B., *The Uniting of Europe: Political, Social and Economical Forces, 1950-1957*. London: Stevens & Sons, 1958; DIEBOLD, W. Jr., *The Schuman Plan. A Study in Economic Cooperation, 1950-1959*. New York: Praeger, 1959; POIDEVIN, R. (sous la direction de), *Histoire des débuts de la construction européenne (mars 1948-mai 1950)*. Bruxelles: Bruylant, 1986; SCHWABE, K. (Hrsg.), *Die Anfänge des Schuman-Plans 1950/51, The Beginnings of the Schuman-Plan*. Baden-Baden: Nomos, 1988; RANIERI, R., TOSI, L. (a cura di), *La Comunità europea del carbone e dell'acciaio (1952-2002). Gli esiti del Trattato in Europa e in Italia*. Padova: Cedam, 2004; MIOCHE, P., *Les cinquante années de l'Europe du charbon et de l'acier, 1952-2002*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004; WILKENS, A. (sous la direction de), *Le Plan Schuman dans l'histoire. Intérêts nationaux et projet européen*. Bruxelles: Bruylant 2004; *From the Schuman Declaration to the Birth of the ECSC: The Role of Jean Monnet*, CARDOC Journals, n. 6, Mai 2010.

paix»². À vrai dire, l'idée de gérer en commun les ressources charbonnières et sidérurgiques n'était pas entièrement nouvelle; dans les années précédentes, des suggestions de cette nature avaient déjà été formulées. Ce qui était tout à fait nouveau, dans l'approche de Monnet, c'était la proposition d'attribuer la gestion de la communauté charbonnière et sidérurgique qu'on envisageait de créer, non pas à une structure intergouvernementale, mais à un organe de nature supranationale, la Haute Autorité. Elle serait composée de personnalités indépendantes, nommées par les gouvernements mais qui, au lieu d'exprimer des points de vue nationaux, seraient appelées à exercer leur mandat en ayant comme objectif la poursuite d'un intérêt européen.

Le cœur de la déclaration Schuman était par conséquent représenté, sur le plan organisationnel, par cette institution de type nouveau, la Haute Autorité, qui allait constituer le moteur de la Communauté³. Mais n'était-il pas nécessaire de placer à côté d'elle quelques contrepoids? Craignant le risque d'une hégémonie franco-allemande en son sein, les trois pays du Benelux demandèrent, et obtinrent, la création d'un Conseil des ministres où les gouvernements pourraient évaluer son action. Toutefois, la question d'un contrôle parlementaire se posait également. Du moment que celui-ci ne pouvait être assuré par les Parlements nationaux, car cela aurait été en contradiction avec la nature supranationale de la Communauté, ne fallait-il pas prévoir la création d'un Parlement au niveau communautaire?

Au début, cet aspect n'avait absolument pas été pris en compte par Jean Monnet, qui visait surtout à assurer à la Haute Autorité la plus vaste latitude d'action. Tant et si bien que, lorsque l'un de ses collaborateurs les plus proches, Etienne Hirsch - qui avait été sensibilisé sur ce point par le socialiste André Philip -, lui fit remarquer que dans le projet il n'y avait aucun élément démocratique, Jean Monnet donna une réponse tout à fait décourageante. Dans un entretien qui eut lieu en 1980, Hirsch racontera: «Monnet m'a renvoyé brutalement en me répondant que je n'y comprenais

² MONNET, J., *Mémoires*. Paris: Fayard, 1976, p. 348.

³ Cf. CONRAD, Y., *Jean Monnet et les débuts de la fonction publique européenne. La Haute Autorité de la CECA*. Louvain-la-Neuve: Ciaco, 1989; SPIERENBURG, D., POIDEVIN, R., *Histoire de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Une expérience supranationale*. Bruxelles: Bruylant, 1993; ISONI, A., *L'Alta Autorità del carbone e dell'acciaio. Alle origini di una istituzione pubblica*. Lecce: Argo, 2006; SEIDEL, K., *The Process of Politics in Europe. The Rise of European Elites and Supranational Institutions*. London-New York: Tauris, 2010.

rien, que cela n'avait rien à voir». Toutefois, Monnet était trop averti pour ne pas comprendre que l'absence de tout contrôle démocratique sur une institution de telle importance constituait un problème. Ainsi, quelques jours après, Monnet revint sur la question avec Hirsch lui-même: «Vous m'avez parlé d'une Assemblée, si nous en reparlions?»⁴. Ce changement d'avis conduisit à l'ouverture de l'histoire du Parlement européen.

Le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), signé à Paris le 18 avril 1951, créa en effet une assemblée parlementaire, l'Assemblée Commune composée de 78 délégués que les Parlements des six pays adhérents étaient appelés à désigner en leur sein⁵. Le Traité prévoyait aussi la possibilité que ces délégués, qui représentaient les «peuples des États réunis dans la Communauté», fussent élus directement par les citoyens, mais cette modalité ne fut adoptée par aucun État: le passage à l'élection directe, pour le Parlement communautaire, n'intervint qu'en 1979. Le rôle de l'Assemblée Commune était très limité: elle n'avait pas de compétences législatives. Mais elle était appelée à exercer un contrôle sur la Haute Autorité, qui était obligée de lui présenter annuellement un rapport général sur son activité. En cas d'adoption par l'Assemblée d'une motion de censure à une majorité des deux tiers des voix exprimées et à la majorité de ses membres, la Haute Autorité, composée de neuf membres⁶, aurait dû démissionner.

⁴ Historical Archives of the European Union, Florence (HAEU), Fonds Etienne Hirsch, EH-57, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Interviews, Entretien avec M. Etienne Hirsch (Antoine Marès), le 2 juillet 1980, p. 14. Cf. aussi HIRSCH, E., *Ainsi va la vie*. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1988, p. 107. Hirsch sera Commissaire au Plan de 1952 à 1959 et Président de la Commission de l'Euratom de 1959 à 1962.

⁵ Pour un approfondissement de l'expérience de l'Assemblée Commune de la CECA je renvoie à mon ouvrage *Un Parlamento oltre le nazioni. L'Assemblea Comune della CECA e le sfide dell'integrazione europea (1952-1958)*. Bologna: Il Mulino, 2016.

⁶ Huit membres de la Haute Autorité étaient nommés par les gouvernements; ces huit membres choisissaient ensuite le neuvième. La première composition de la Haute Autorité fut la suivante: Jean Monnet et Léon Daum (France); Franz Etzel et Heinz Potthoff (République fédérale d'Allemagne); Albert Coppé et Paul Finet (Belgique); Enzo Giaccherio (Italie); Dirk Spierenburg (Pays-Bas); Albert Wehrer (Luxembourg). Le membre coopté était Paul Finet, président de la Confédération internationale des syndicats libres. En juin 1955, Jean Monnet sera remplacé à la présidence de la Haute Autorité par René Mayer. Cf. CARBONELL, M., *Des hommes à l'origine de l'Europe*.

Selon le Traité de Paris, l'Assemblée Commune n'aurait dû qu'exercer un contrôle a posteriori. Mais l'Assemblée n'accepta pas de se limiter à s'exprimer sur ce qui avait déjà été réalisé par l'exécutif communautaire. Ses membres se proposèrent de contribuer à l'élaboration des politiques de la Communauté, en les rendant plus dynamiques et en encadrant les aspects sectoriels dans une vision d'ensemble.

II. LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Comment l'Assemblée Commune était-elle composée? La distribution des sièges par nationalité était la suivante: 18 pour l'Allemagne, la France et l'Italie, 10 pour la Belgique et les Pays-Bas et 4 pour le Luxembourg. La délégation française inclut, jusqu'en 1956, trois délégués de la région de la Sarre, qui fut rattachée à l'Allemagne fédérale en 1957. Au sein des six délégations, le poids qui avait été donné aux différentes chambres dans le choix des représentants variait considérablement. Dans le cas de l'Italie et de la Belgique, on avait décidé d'attribuer à chaque chambre un poids égal. Aux Pays-Bas, on avait opté, par contre, pour une légère différenciation: la Deuxième Chambre des États Généraux envoya 6 délégués tandis que la Première Chambre en envoya 4. Pour le Parlement français la différenciation fut encore plus marquée: compte tenu de la prééminence accordée, dans la Constitution de la Quatrième République, à l'Assemblée nationale, on attribua à celle-ci les deux tiers des sièges, et au Conseil de la République un tiers seulement. Les délégués de la République fédérale d'Allemagne et du Luxembourg, quant à eux, furent désignés par une seule chambre: au Luxembourg le Parlement était en effet unicaméral, tandis qu'en Allemagne on ne voulut pas associer le Bundesrat du moment qu'il était composé de représentants des gouvernements des Länder⁷.

Les Parlements nationaux étaient appelés à renouveler leurs délégations chaque année. Au total, dans les cinq ans et demi de vie de l'Assemblée commune, il y eut 151 parlementaires désignés. Ce chiffre révèle un certain degré de continuité dans les choix effectués. En effet, 29 délégués furent

Biographie des membres de la Haute Autorité de la CECA. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence, 2008.

⁷ Cf. KAPTEYN, P. J. G., *L'Assemblée Commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Un essai de parlementarisme européen.* Leyde: A.W. Sythoff, 1962, pp. 37-38.

confirmés à chaque renouvellement annuel et, en outre, plus de 30 restèrent dans l'Assemblée pour plus de la moitié de la période. Cela permit la constitution d'un noyau de personnalités qui donnèrent un important élan au développement du contrôle parlementaire⁸.

Quels étaient les critères du choix des délégués? En premier lieu, il est très important de souligner que souvent le choix porta sur des personnalités de premier plan de la vie politique des pays membres. Quelquefois, l'entrée à l'Assemblée intervint dans la phase finale d'une carrière politique prestigieuse: ce fut le cas tout particulièrement de Alcide De Gasperi⁹. Il fut désigné par le Parlement italien en mai 1954, presque un an après la conclusion de sa longue expérience à la tête du gouvernement de la Péninsule. Il devint tout de suite président de l'Assemblée Commune en vertu de la contribution fondamentale qu'il avait apportée à la construction européenne, mais il mourut peu de temps après, le 19 août 1954. Pour d'autres leaders politiques, par contre, on peut constater qu'ils étaient sans doute dans la phase ascendante de leur parcours. Cette considération est tout à fait valable, par exemple, pour deux personnalités éminentes de la politique française: Guy Mollet et Michel Debré. Mollet, qui avait été élu

⁸ Le degré de continuité fut plus marqué pour les délégations des petits pays. Les chiffres par délégation sont les suivants (entre parenthèses le nombre de sièges fixé par le Traité): Luxembourg 5 (4); Pays-Bas 14 (10); Belgique 15 (10); République fédérale d'Allemagne 33 (18); France 41, inclus, jusqu'en 1956, les 4 délégués de la Sarre (18); Italie 43 (18). L'Italie avait presque complètement modifié sa délégation au moment de son premier renouvellement en mai 1954. Ensuite la Chambre des députés italiens eut beaucoup de problèmes à renouveler sa délégation de 9 membres, puisque l'exclusion du Parti communiste et du Parti socialiste, déterminée par les contraintes de la guerre froide, rendait très difficile l'obtention de la majorité des voix requise pour cette élection. Cf. GUERRIERI, S., «La délégation italienne au Parlement européen (1952-1979)». *Journal of European Integration History*, vol. 17 (2011), p. 47-60.

⁹ Cf. CANAVERO, A., *Alcide De Gasperi. Cristiano, democratico, europeo*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2003; PREDA, D., *De Gasperi federalista europeo*. Bologna: Il Mulino, 2004; CONZE, E., CORNI, G., POMBENI, P. (a cura di), *Alcide De Gasperi. Un percorso europeo*. Bologna: Il Mulino, 2005; CRAVERI, P., *De Gasperi*. Bologna: Il Mulino, 2006; BALLINI, P. L., *Alcide De Gasperi*, vol. III, *Dalla costruzione della democrazia alla "nostra patria Europa" (1948-1954)*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2009; VARSORI, A., *La Cenerentola d'Europa? L'Italia e l'integrazione europea dal 1947 ad oggi*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2010, p. 31-118.

secrétaire du Parti socialiste SFIO¹⁰ en 1946, fut désigné à l'Assemblée commune dès le début et y resta jusqu'à la formation de son gouvernement en février 1956¹¹. Son engagement parlementaire européen fut considérable: il fut le président du groupe socialiste à l'Assemblée Commune et devint en outre, en 1954, président de l'autre Assemblée européenne, l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe créée en 1949. Michel Debré, qui fit partie de l'Assemblée Commune de 1952 à 1958, était, de son côté, une figure majeure du gaullisme. Il était lui aussi très engagé sur les questions européennes, mais avec un rôle d'opposition: il exprimait en effet une position tout à fait contraire aux transferts de souveraineté¹². Son champ d'action principal fut la lutte acharnée contre la Communauté européenne de défense (CED) instituée par le Traité de Paris du 27 mai 1952¹³.

Voyons maintenant quelques autres figures politiques de renom qui furent désignées par les Parlements des six pays membres de la Communauté. Le Parlement italien élit en 1952 Ferruccio Parri, l'un des leaders de la Résistance italienne et ancien premier ministre; et, en 1954, Amintore Fanfani - qui allait bientôt devenir secrétaire de la Démocratie Chrétienne -, Giovanni Malagodi, secrétaire du Parti Libéral, Ugo La Malfa, personnalité

¹⁰ Section française de l'Internationale ouvrière. Le Parti socialiste français maintiendra ce nom jusqu'en 1969.

¹¹ Cf. LEFEBVRE, D., *Guy Mollet. Le mal aimé*. Paris: Plon, 1992; LAFON, F., *Guy Mollet. Itinéraire d'un socialiste controversé*. Paris: Fayard, 2006; LEFEBVRE, D., *Les socialistes et l'Europe de la Résistance aux Traités de Rome*. Paris, Editions Bruno Leprince, 2007.

¹² Selon Debré, «l'Europe de la supra-nationalité» représentait «une fausse et une mauvaise Europe». Elle était «une conception dangereuse pour la France, impossible pour la liberté»: Centre d'histoire de Sciences Po, Paris, Archives d'histoire contemporaine, Fonds Michel Debré, 1 DE 26, Points de vue sur l'Europe, Conférence de M. Michel Debré, Institut d'Etudes Politiques, Mercredi 9 Décembre 1953, p. 17-18.

¹³ Dans ses Mémoires, Debré écrit au sujet de sa bataille contre la CED: «Mon combat commence. Au cours de ces deux années, de mai 1952 au 31 août 1954, je ne connais ni dimanches ni vacances ni trêve d'aucune sorte. Mes jours y sont consacrés et le rythme de ma vie est fonction des obligations que je me crée, des voyages en province que je m'impose. À dire les choses comme elles furent, je ne pense qu'à cela et tout, mes relations sociales comme mon activité au sein du Parlement, mes amitiés comme mes réflexions personnelles, est marqué d'une volonté véritablement farouche » (DEBRÉ, M., *Trois Républiques pour une France. Mémoires*, vol. II, 1946-1958. *Agir*. Paris: Albin Michel, 1988, p. 165-166). Cf. PERRIER, J., *Michel Debré*, Paris: Ellipses, 2010, p. 124-156.

éminente du Parti républicain, et Giuseppe Pella, qui avait dirigé pendant quelques mois un gouvernement monocoloré démocrate-chrétien après la chute du dernier gouvernement De Gasperi¹⁴. Giuseppe Pella fut élu en novembre 1954 à la présidence de l'Assemblée Commune. En novembre 1957 entra aussi à l'Assemblée l'ancien ministre italien des Affaires étrangères Gaetano Martino, qui en 1962 devint à son tour président du Parlement européen¹⁵. Dans la délégation française on trouve des personnalités déjà très actives dans la Troisième République, telles que le radical Yvon Delbos et Paul Reynaud, président du Conseil au moment de l'attaque allemande en 1940. Il y avait aussi trois figures importantes du Mouvement républicain populaire, la Démocratie chrétienne française née en 1944: François De Menthon - qui avait été l'un des protagonistes du débat constitutionnel français des années 1945-1946¹⁶ -, le président du parti Pierre-Henri Teitgen et Alain Poher, qui présida ensuite le Sénat français de 1968 à 1992. En 1956 s'ajouta l'ancien premier ministre René Pleven¹⁷, qui en octobre 1950 avait lancé la proposition d'une armée européenne. La délégation allemande élue en 1952 inclut, pour les démocrates-chrétiens, le président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, Heinrich von Brentano, qui fut ministre des Affaires étrangères de 1955 à 1961, et le futur leader de la CSU Franz Josef Strauss, tandis que parmi les sociaux-démocrates il y avait le président du Parti Erich Ollenhauer. En 1956 le Bundestag envoya aussi à Strasbourg le chrétien-démocrate Kurt Georg Kiesinger, qui fut Chancelier de la RFA de 1966 à 1969, et le libéral Walter Scheel, président de la République de 1974 à 1979. La délégation belge comprenait le social-chrétien Théodore Lefèvre, qui allait devenir premier ministre de son pays en 1961, et l'ancien premier ministre socialiste Paul-Henri Spaak, qui fut le premier président de l'Assemblée Commune et joua ensuite un rôle fondamental dans la préparation des Traités de Rome de 1957¹⁸.

¹⁴ Cf. FANELLO MARCUCCI, G., *Giuseppe Pella. Un liberista cristiano*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2007; PELLA, G., (1902-1981), *Raccolta di Discorsi, Interviste e Scritti sull'Europa 1950-1960*, a cura di G. Susta, Soveria Mannelli: Rubbettino, 2012.

¹⁵ Cf. SAIJA, M., VILLANI, A., *Gaetano Martino. 1900-1967*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2011.

¹⁶ Cf. GUERRIERI, S., *Due Costituenti e tre referendum. La nascita della Quarta Repubblica francese*. Milano: Franco Angeli, 1998.

¹⁷ René Pleven appartenait à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, dont il avait été président de 1947 à 1953.

¹⁸ Cf. DUMOULIN, M., *Spaak*. Bruxelles: Editions Racine, 1999.

A côté de tous ces protagonistes de la vie politique, il y avait dans l'Assemblée des personnalités très actives plus spécifiquement dans les mouvements fédéralistes qui s'étaient constitués au cours des années précédentes. Les noms les plus importants, à cet égard, étaient ceux du démocrate-chrétien italien Lodovico Benvenuti et du socialiste belge Fernand Dehousse. Tous deux furent les animateurs principaux des travaux de l'Assemblée ad hoc - c'est-à-dire de l'Assemblée Commune de la CECA avec l'adjonction de neuf autres représentants¹⁹ -, qui eut pour tâche d'élaborer un projet de communauté politique européenne qui puisse encadrer la CED et la CECA.

Une bonne partie des délégués à l'Assemblée Commune avaient été choisis par conséquent en vertu de leurs itinéraires politiques de premier plan et/ou pour leur contribution en faveur de la construction européenne (exception faite comme on l'a vu pour Michel Debré, qui avait été désigné pour la raison contraire). Mais il y en avait aussi beaucoup d'autres qui avaient été sélectionnés pour leurs compétences spécifiques dans les domaines de la CECA. Un certain nombre d'entre eux provenaient du monde syndical. Par exemple, le démocrate-chrétien italien Armando Sabatini était un dirigeant de la Fédération de la métallurgie de la CISL²⁰, le socialiste luxembourgeois Jean Fohrmann était le secrétaire de la Confédération générale du travail de son pays, le social-chrétien belge Alfred Bertrand était président provincial des Ligues des travailleurs chrétiens et son compatriote socialiste Arthur Gailly était président de la Centrale des Métallurgistes de Belgique. D'autres représentants, par contre, tel que le chrétien-démocrate allemand Wolfgang Pohle, exprimaient le point de vue des industriels.

III. L'APPORT DONNÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Il ne faut pas penser que tous les 151 membres de l'Assemblée manifestèrent un intérêt constant à ses travaux²¹. Parmi les leaders des différents partis,

¹⁹ Il devait y avoir 3 français, 3 allemands et 3 italiens. En fait les allemands ne furent que 2 car le Parti social-démocrate se refusa de participer aux travaux de l'Assemblée ad hoc et le représentant qui devait lui être attribué ne fut pas nommé.

²⁰ Confederazione italiana sindacati lavoratori (le syndicat italien d'inspiration catholique).

²¹ Le chiffre de 151 inclut d'ailleurs des délégués (comme par exemple le futur président de la Haute Autorité René Mayer) qui ne furent membres de l'Assemblée que pour quelques jours. On a décidé de les inclure dans le calcul parce que leurs noms

Amintore Fanfani, Giovanni Malagodi, Franz Josef Strauss et Erich Ollenhauer étaient presque totalement absorbés par leurs responsabilités politiques au niveau national. Il faut toutefois mentionner une intervention importante de Fanfani en Assemblée le 13 mai 1954, qui vise en particulier à renforcer le programme, établi par la Haute Autorité, de construction de logements pour les ouvriers des secteurs de la Communauté²². En général, on doit souligner que le double mandat, national et européen, était à l'origine d'un certain absentéisme, aussi bien dans les sessions plénières à Strasbourg que dans les réunions de commission qui se tenaient la plupart des fois à Luxembourg, siège de la Haute Autorité et du secrétariat de l'Assemblée. Toutefois, le travail des représentants les plus motivés réussit à garantir le plein fonctionnement de l'institution. Dans un rapport présenté à la dernière session de l'Assemblée en février 1958, intitulé *l'Assemblée parlementaire dans l'Europe des Six*, le social-chrétien belge Pierre Wigny écrit:

«La période de transition a été bien utilisée par l'Assemblée Commune. En exploitant les ressources du Traité, celle-ci a assuré son indépendance et son influence politique. Des textes lapidaires pouvaient donner lieu à des applications divergentes. La pratique a renforcé, au centre de l'Europe démocratique, l'autorité d'une institution véritablement parlementaire. [...]

Tout n'est pas gagné, loin de là. Et même tout ce qui est acquis n'est pas parfait. [...]

Mais dans l'ensemble, des progrès sont marqués et les résultats enregistrés déjà importants»²³.

L'Assemblée avait créé sept commissions permanentes²⁴, au sein desquelles s'était développé un dialogue constant avec la Haute Autorité,

sont mentionnés dans les listes officielles et, surtout, parce que leur désignation, qui n'eut bien évidemment aucun impact sur l'activité de l'Assemblée Commune, fut quand même le résultat d'un choix exprimé par les Parlements nationaux.

²² Assemblée Commune, *Débats*, 13 mai 1954, p. 86-88.

²³ WIGNY, P., *L'Assemblée parlementaire dans l'Europe des Six*. [Luxembourg]: Service des publications de la Communauté européenne, 1958, p. 44.

²⁴ 1) Marché commun; 2) Investissements, questions financières et développement de la production; 3) Affaires sociales; 4) Affaires politiques et relations extérieures de la Communauté; 5) Transports; 6) Règlement de l'Assemblée Commune, pétitions et immunités; 7) Comptabilité et administration de la Communauté et de l'Assemblée Commune. Après la catastrophe minière de Marcinelle, en Belgique, le 8 août 1956, qui provoqua 262 victimes, dont 136 italiens, s'ajouta la commission de la sécurité et

présidée jusqu'en juin 1955 par Jean Monnet et ensuite par René Mayer. La commission du marché commun, dont les présidents furent Paul Reynaud, le libéral allemand Martin Blank et Alain Poher, s'occupa de la libéralisation du marché et du contrôle des ententes et des concentrations industrielles. La commission des investissements chercha à influencer la politique financière de la Haute Autorité. La personnalité la plus active en son sein fut François de Menthon, qui fut plusieurs fois son rapporteur. La commission des affaires politiques, animée par Pierre-Henri Teitgen, Pierre Wigny et par la catholique populaire néerlandaise Margaretha Klompé, qui fut la seule femme au sein de l'Assemblée Commune, donna une impulsion très importante à la poursuite de la construction européenne après le choc provoqué par le rejet de la CED par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954. Dans la session plénière de l'Assemblée Commune qui s'ouvrit le 30 novembre 1954, Margaretha Klompé et Pierre-Henri Teitgen présentèrent deux rapports qui appelaient à réussir pleinement l'organisation de la CECA et à élargir l'intégration à de nouveaux domaines²⁵. Giuseppe Pella, en tant que président de l'Assemblée Commune, donna ensuite son expression à cette volonté de relance par le voyage qu'il effectua dans les capitales des six pays membres de la Communauté en janvier 1955²⁶. La relance de Messine, en juin 1955, fut aussi, dans une certaine mesure, le résultat de ces initiatives de l'Assemblée²⁷. Dans la commission des transports, le socialiste

du sauvetage dans les mines. Les quatre premières commissions comptaient 23 membres: 5 Allemands, 5 Français, 5 Italiens, 3 Belges, 3 Néerlandais, 2 Luxembourgeois; les quatre autres commissions comptaient 9 membres: 2 Allemands, 2 Français, 2 Italiens, 1 Belge, 1 Néerlandais et 1 Luxembourgeois. Cf. *Les commissions de l'Assemblée Commune, Les Cahiers du CARDOC*, n. 3, septembre 2008.

²⁵ HAEU, Fonds Assemblée Commune, AC-115 et AC-116.

²⁶ Pella illustra les résultats de son voyage au Bureau de l'Assemblée Commune le 7 février 1955: HAEU, Ancien Fonds Assemblée Commune, PE1-32, Procès-verbal de la réunion du Bureau de l'Assemblée du lundi 7 février 1955, pp. 6-8.

²⁷ Le Président Giuseppe Pella souligna l'importance de la contribution donnée par l'Assemblée Commune dans l'allocution prononcée le 13 mars 1956: «Dans notre session extraordinaire de décembre 1954, alors qu'il semblait qu'à la suite de l'échec de la Communauté européenne de défense, les possibilités de construire l'Europe étaient balayées à leur tour, notre Assemblée lança un message de foi et passa à l'action concrète. Profondément convaincue que, du fait des ses fonctions, elle constituait le centre politique appelé à promouvoir l'unification de notre continent, persuadée que son devoir resterait inaccompli s'il devait se borner à l'exercice d'un

néerlandais Paul Kapteyn devint un interlocuteur de premier ordre de la Haute Autorité, en présentant de nombreux rapports sur le sujet. La commission de la comptabilité, qui fut animée en particulier par le catholique populaire néerlandais Emmanuel M. J. A. Sassen (qui fut aussi le président du groupe démocrate-chrétien de l'Assemblée) et par le social-démocrate allemand Gerhard Kreyszig, se proposa d'établir un contrôle sur le budget de la Communauté.

La plus dynamique, parmi les commissions de l'Assemblée, fut celle des affaires sociales. Elle fut constamment présidée par l'économiste socialiste néerlandais Gerard M. Nederhorst, qui devint aussi la figure la plus active au sein du groupe socialiste. Cette commission se prodigua pour influencer la politique de la Haute Autorité dans le sens de la prise en compte des besoins des travailleurs, par exemple en ce qui concernait aussi bien le développement du programme de construction d'habitations convenables que le soutien à ceux qui étaient licenciés à cause des processus de restructuration des entreprises. Selon la vision exprimée par la commission et partagée par la majorité de l'Assemblée, la construction d'une Europe sociale²⁸ devait aller de pair avec l'intégration économique.

Même si la poursuite d'intérêts nationaux ne fut pas absente, dans l'expérience de l'Assemblée Commune un esprit réellement européen commença à se forger. Le dernier président de l'Assemblée, le chrétien-démocrate allemand Hans Furler, le souligna dans la session de clôture de février 1958: «Dans notre cercle dont les dimensions modestes n'enlèvent rien à l'importance, nous avons vu naître un esprit généreux, un esprit

contrôle administratif permanent de la Communauté, l'Assemblée Commune a pris d'importantes résolutions en vue de la relance de l'idée européenne et de la marche vers l'Europe. Il me sera permis de dire qu'à mes yeux il ne fait aucun doute que la Conférence de Messine représente dans une certaine mesure, je voudrais dire dans une large mesure, la conséquence de notre résolution du 2 décembre 1954 et des contacts qui, à la suite de cette résolution, ont été établis avec les gouvernements » (Assemblée Commune, *Débats*, 13 mars 1956, p. 197). Paul-Henri Spaak, président du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine, déclara à son tour dans la même séance de l'Assemblée: «C'est par votre message de décembre 1954 qu'au lendemain de l'échec de la C.E.D. fut rouverte la route européenne. À ce titre, vous avez le droit d'être considérés comme les vrais parrains de la 'relance'» (*ibidem*, p. 200).

²⁸ Cf. LEBOUTTE, R., *Histoire économique et sociale de la construction européenne*. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang, 2008.

véritablement européen »²⁹. Des considérations analogues furent exprimées le 17 mars 1958 par Gerard M. Nederhorst au cours de la dernière réunion de la commission des affaires sociales: « Cinq années d'activité commune à cette Commission m'ont permis de discerner en chacun de vous l'Européen »³⁰.

Ce processus d'eupérisation ne comporta pas de dilution des identités politiques. Au contraire, avec la formation des groupes parlementaires supranationaux – les démocrates-chrétiens, les socialistes et le groupe des libéraux et apparentés – se développa une dialectique politique croissante³¹. Au sein de cette Assemblée, l'eupérisme ne se configura pas comme un parcours à sens unique: la gestion des politiques communes fit l'objet de propositions différentes. On pouvait choisir, par exemple, entre une démarche plus interventionniste, selon la vision des socialistes, et une approche plus libérale. Pour les pionniers du parlementarisme communautaire, le contrôle à exercer sur l'exécutif ne devait pas se réduire à un contrôle technique et sectoriel, mais devait devenir de nature politique. Cela nécessitait un processus de définition des cultures et des programmes politiques au niveau supranational, dont l'Assemblée Commune réussit à être le premier chantier. Si cette assemblée n'avait pas eu les pouvoirs d'un vrai Parlement, la plupart de ses membres avaient cherché au moins à en insuffler l'esprit.

²⁹ Assemblée Commune, *Débats*, 28 février 1958, p. 428.

³⁰ HAEU, Fonds Assemblée Commune, AC-239, Commission des affaires sociales, compte rendu de la réunion du lundi 17 mars 1958, p. 26.

³¹ Les socialistes créèrent, en janvier 1957, un Bureau de liaison entre le groupe à l'Assemblée Commune et les partis socialistes de la Communauté: HAEU, Fonds Groupe socialiste au Parlement européen, GSPE-15, Conférence des Partis socialistes des pays membres de la Communauté (Luxembourg, 25 et 26 janvier 1957).